

L'an deux mil dix-sept le quatre décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du dix-neuf décembre deux mil dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude AGAZZI, Premier Adjoint au Maire.

Présents : AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Monique - BRIOLE Jean-Pierre – CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – GRINDEL Xavier – TIDIER Isabelle

Excusée avec pouvoir : CHARRIN Philippe donne pouvoir à CRACOWSKI Jacques – THEISOHN Heike donne pouvoir à AUBLETTE Geneviève - DAHRINGER Catherine donne pouvoir BEGUIER Monique – SIMONNET Emmanuel donne pouvoir à AGAZZI Claude

Madame Isabelle TIDIER est désignée secrétaire de séance.

---

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal n'appelle aucune observation.

**DELIBERATION N°2017\_061 : APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT AVEC LA SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE POUR L'EXPLOITATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par Jacques CRACOWSKI

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°1 au contrat avec la Société des Eaux de Marseille pour l'exploitation par affermage du service public de l'assainissement collectif des eaux usées ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour affichage du 28/12/2017 au 28/02/2018

Transmission en Sous-préfecture le 28/12/2017

**Coralie BARTE**

Directeur Général des Services